

On babeliadzo pou dandzeraô

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 15

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Poussant un soupir de soulagement, les pasteurs se mirent à trinquer, tandis que de leur côté les quêteurs laïques faisaient honneur à un authentique vin des Gonelles 1911.

Quand, au bout d'une heure ou deux, tout le monde se retira, le syndic fit remarquer au corps pastoral que les invités demeurés fidèles au pétillant vin de nos coteaux montraient par leur attitude pleine de dignité que descendre à la cave n'est pas nécessairement synonyme de se pocharder.

Cette démonstration on peut la faire bien souvent. Mais, s'ils savaient que du vin sans alcool, entra ce jour-là dans les caves de l'Hôpital, les prédécesseurs de M. Gaudard dans la charge d'abbé de la Confrérie des vigneron ne se retourneraient-ils pas dans leur tombe ? Nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'on se proposât d'interpeller la municipalité sur ce sacrilège. Chez les catholiques, quand une église est profanée, on ne peut y reprendre les cérémonies du culte qu'après avoir procédé à une purification dénommée la « réconciliation ». Nos lecteurs ne pensent-ils pas que les caves de l'Hôpital devraient, elles aussi, être « réconciliées » dans l'antique foi des bons vigneron.

V. F.

La semaine d'un « panné ». — Un jeune Vaudois, en pension à l'étranger et dont le porte-monnaie souffre de la crise, écrit la lettre suivante à ses parents.

« Mes chers parents, — Je vous écris aujourd'hui, lundi, par le courrier qui partira demain mardi. Ma lettre arrivera mercredi dans le canton de Vaud et vous l'aurez jeudi ; vous m'adresserez de l'argent vendredi ; sinon je pars samedi pour être auprès de vous dimanche. »

ON PRÉDZO

(Patois d'Aigle.)

L'avait pequâ et liair on chômo,
Tanta Susenne, ein son couerti,
Dévânt de prédzi à se-n-omo
Ein l'ai desein : Djan, me-n-ami,
Te fé lui lous dzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Se n'airet pas houai na demeindze,
Se n'airet la bouena façon,
Tè té saras latscha la reindze,
T'aras dza quitta la maison
Por fér' oncora la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Le matin, i le vouai preu crairet,
On ierro pœu férêt pliési ;
Quatr'u fin te lous pœu prœu bairet,
Mé n'ubllia pas de l'assoï
Ein fassein todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Por évitâ lou mau d'estoma,
I le tegnio d'on médecin,
Apré dina jamé na pomma
Ne vaut quoquiert ierro dé vin ;
Mé te fé todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

A la veilla, quoquiert gotette
Baillon du cœur, i le vouai bin ;
I ne conto pas té quartette,
Bais-lé, mon Djan, épouai t'ein vin
Sein férêt todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Là né, mon Djan, réduit-té d'eura,
I saï sodzett' à m'einnoï ;
I dévindrai na tzanta-pllieura
Se faut l'atteindret et bréci
Peindein que te fé la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Feudrai étret de pâta d'andze
Por que cein ne baillâ souci.
Mon petiou Djan, va, crai-mé, tzandze
Et dé bouen'eura vin dremi
Sein férêt de né la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

DULEX-ANGERMOS

IL Y A PROGRÈS, POURTANT !

On dit souvent que nous ne valons pas nos ancêtres. C'est possible. Nous avons, malheureusement, perdu bien des qualités que l'histoire nous fait encore admirer chez eux, et justement. Mais nos ancêtres avaient aussi leurs défauts, entre autres, à certaine époque, celui de faire trop bon marché, vraiment, de leur liberté. Nous en sommes plus jaloux, en ce temps-ci, surtout. Et ce n'est pas dommage.

Les hasards d'une petite partie de « bouquinage » nous remettent sous les yeux l'adresse que le Conseil de la ville de Vevey adressa à LL. EE. de Berne, après la noble tentative de Davel. Ce n'est pas édifiant. On sait, au reste, que la plupart des conseils des villes du Pays de Vaud, celui de Lausanne en tête, ne se montrèrent pas plus brillants.

Rappelons donc, à titre de curiosité, ce qu'écrivait le Conseil de Vevey. On le peut d'autant mieux que d'ici six jours, le 14 avril, ce sera le 113^{me} anniversaire de l'entrée du Pays de Vaud, comme canton, dans la Confédération helvétique, et que, dix jours plus tard, le 24 avril, il y aura 193 ans que Davel expia sur l'échafaud de Vidy, sa téméraire tentative.

Voici l'adresse du Conseil de Vevey à LL. EE.

« Le Conseil de la ville de Vevey, très humbles serviteurs et fidèles sujets de VV. EE., ayant appris avec une grande horreur la noire et perfide entreprise du major Davel, qui s'est découverte à Lausanne, prennent la liberté de témoigner à VV. EE. la vive douleur qu'ils ressentent d'apprendre que des sujets de VV. EE. soient assez malheureux que de penser et d'entreprendre quelque action qui tende à la désobéissance et à la rébellion envers un souverain aussi doux et aussi sage que VV. EE. En même temps, le dit corps du Conseil, animé de zèle, de fidélité et d'attachement pour VV. EE. et pour leur service, prennent la liberté de les assurer qu'ils sont tous prêts, aussi bien que toute cette bourgeoisie, de consacrer leurs biens et leurs vies pour le service de VV. EE. et pour se conserver sous une aussi heureuse domination. — Priant le Seigneur qu'il dissipe les machinations des ennemis de VV. EE., qu'il préside dans leurs déliérations, et qu'il répande ses plus précieuses bénédictions et la paix dans les Etats de VV. EE., et sur les illustres membres de l'Etat qui le composent. »

Le brave garçon ! — Un jeune garçon de la campagne, qui jamais encore n'était sorti de chez lui et de caractère timide, est invité à venir quelques jours à Lausanne, chez une tante.

Un soir, invité à passer la soirée dehors, sa tante lui donne une bougie pour descendre l'escalier, non éclairé.

Arrivé au bas, notre garçon souffle sa bougie, remonte à tâtons les cinq étages :

— Voici, tante, je te rapporte la bougie, au cas que d'autres personnes en aient besoin.

On babelladzo pou dandzeraô.

Vo sèdè que dein noutrè z'eglises dè veladzo, lè z'homo sont d'on coté et lè fennès dè l'autro. Ora, ne sé pas que y'avâi l'autra demeindze que tracassivè on part dè citoyens ; mâ tandi lo prédzo, lo ministrè, qu'est un bocon bernican, oût que cauquon dévezavè, et, ein se véreint contrè lè bancs dâi fennès, y a demandé qu'on sè câisai. La Rosette a Rodo, qu'est prâo tabousse et que crâi que lo ministrè la vouâite, lâi fâ :

— N'est pas no, monsu lo ministrè, l'est clliâo z'homo !

— Oh ! eh bin, tant mi, repond lo ministrè, cein sara pe vito fini !

LE PRINTEMPS

Les vers que voici datent d'avril 1884. Ils ont été publiés dans le *Don Quichotte*, sous la signature de Ch. Gilbert-Martin. La France bataillait alors contre les Kroumirs. Qu'était-ce, à côté de la conflagration actuelle ? Ces vers ne sont-ils pas doublement de saison ?

Ce n'est plus, en ce temps morose,
Le Printemps style Pompadour,
Joli comme un bouton de rose,
Enrubanné comme un amour ;

Ce n'est plus le blondin qui joue
Dans les prés avec un chevreau,
La lèvres rieuse, et la joue
Peinte par Monsieur Bouguereau ;

Ce n'est plus l'Avril qui habille
Avec l'écho jaseur des bois,
Et qui guide sous la charmillie
Les amoureux en tapinois.

Le Printemps, en cet an de grâce,
Porte de la barbe au menton,
Et, corbleu ! d'une voix de basse
Commande aux feux de peloton.

Un rude souffle de bataille
Emporte Zéphyr alarmé.
Pour frapper d'estoc et de taille
Le dieu des roses s'est armé.

Contre les Kroumirs en maraude
Le Printemps s'équipe, et Phébus
Sous ses rayons de pourpre chaude
Fait pousser des moissons d'obus.

L'instant est venu d'en découdre.
Tant pis pour les mères en pleurs.
Les âcres parfums de la poudre
Se mêlent aux parfums des fleurs.

Tyrceis, qui tout à coup se cabre,
Echange, comme un vrai luron,
Sa houlette contre un grand sabre
Et ses pipeaux contre un clairon.

Le rossignol, devenu brave,
Et prix d'un belliqueux élan,
Au lieu de sa note suave,
S'essaie à chanter *Rataplan*.

Un corbeau traverse l'espace,
Flairant de sinistres repas,
Et, d'un ton guilleret, croasse :
« On me met le couvert là-bas ! »

Ce n'est que combats et fanfare.
Enfin, ce Printemps en courroux,
A tout l'air du général Farre,
Moi, j'aimais autant l'autre. — Et vous ?

A PROPOS D'UN « VILLAGE SUISSE »

A cette heure tragique de l'histoire du monde où, par contre coup, nous nous chamaillons entre Suisses ; où nous discutons et polémiquons, beaucoup trop, à vrai dire, sur ce qu nous unit et ce qui nous divise ; où des personnes dont le scepticisme est par trop complaisant parlent déjà — quel grand mot ! — de la fin de la Suisse, rappelons quelques lignes de Samuel Cornut.

Elles furent écrites, ces lignes, au commencement de 1900, à l'occasion de l'édification du « Village Suisse » une des attractions de l'Exposition universelle qui eut lieu à Paris, cette année-là.

Après avoir mentionné plusieurs des objections qui, non sans raison, certes, furent faites à ce projet, Samuel Cornut, dans la *Gazette*, terminait ainsi une description du Village suisse à Paris, dont il venait de visiter les chantiers.

« Je ne puis donner ici que mes impressions, non point un jugement : l'œuvre immense est loin d'être achevée, et il faut, pour la deviner sous les échafaudages, à la fois quelque imagination et les souvenirs de l'Exposition de Genève. Toutefois, je crois qu'on peut dores et déjà donner tort à ceux dont le patriotisme ou les convictions artistiques prennent l'alarme : ce n'est